

## LE GOUVERNEMENT McQUINTY OFFRE DES TAUX CONCURRENTIELS SUR LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO Vers le développement de collectivités plus fortes et plus prospères

TORONTO — Le ministre des Finances, M. Greg Sorbara, a annoncé les taux d'intérêt des Obligations d'épargne de l'Ontario 2004 qui seront en vente à compter d'aujourd'hui, les qualifiant d'investissement dans la prospérité future de la province.

« En investissant dans des Obligations d'épargne de l'Ontario, les Ontariennes et les Ontariens investissent dans ce qui leur tient à cœur, a indiqué M. Sorbara. Ils contribuent ainsi à bâtir une province plus forte et plus prospère, au bénéfice de chacun de nous. »

Les taux d'intérêt des obligations de cinq ans à taux accélérateur sont de 1,70 % cette année, 3 % la deuxième année, 3,50 % la troisième année, 4,50 % la quatrième année et 6 % la dernière année. Le taux d'intérêt des obligations de trois ans à taux fixe est de 3,30 %, tandis que les obligations à taux variable de sept ans sont assorties d'un taux d'intérêt de 1,80 % pendant les six premiers mois.

Par ailleurs, le taux d'intérêt des obligations à taux variable de 1998 à 2003 a également été fixé aujourd'hui à 1,80 % pour les six prochains mois.

Cette année, les obligations de 1997 à taux variable et à taux accélérateur, de 1999 à taux accélérateur et de 2001 à taux fixe arrivent à échéance et les acheteurs pourront prolonger les avantages qui en découlent en les échangeant contre des Obligations d'épargne de l'Ontario de 2004.

Les résidents de l'Ontario peuvent exercer leur choix en toute commodité, et acheter leurs obligations directement par téléphone (1 800 433-3596) ou en téléchargeant un formulaire de souscription par le biais d'Internet ([www.ontariosavingsbonds.com](http://www.ontariosavingsbonds.com)). On peut également se procurer des Obligations d'épargne de l'Ontario auprès des banques, des sociétés de fiducie, des caisses populaires, des *credit unions* et par l'intermédiaire des courtiers en valeurs mobilières.

« Les Obligations d'épargne de l'Ontario représentent pour les Ontariennes et les Ontariens l'occasion d'investir dans leur propre province, réduisant de ce fait notre dépendance à l'égard des emprunts internationaux et contribuant au bien-être économique de la province, a expliqué M. Sorbara. Elles constituent un placement populaire et sûr, à des taux concurrentiels.»

En vente jusqu'au 18 juin, les Obligations d'épargne de l'Ontario sont garanties à 100 % par le gouvernement de l'Ontario, et sont offertes à partir de 100 \$ jusqu'à concurrence de 500 000 \$. Cette année marque le 10<sup>e</sup> anniversaire de cette option d'investissement répandue à l'échelle de la province.

-30-

Renseignements :  
Diane Flanagan  
Cabinet du ministre  
416 212-0634

Boni Fox Gray  
Direction des communications  
416 212-2155

Also available in English

Pour plus de précisions, visitez le site [www.ontariosavingsbonds.com](http://www.ontariosavingsbonds.com)